

## Thibault THOMAS 34

**De:** Mon espace santé <assurance-maladie@info.ameli.fr>  
**Envoyé:** lundi 6 juin 2022 22:48  
**À:** contact@thomas34.fr  
**Objet:** Votre service Mon espace santé a été créé



Bonjour THIBAULT THOMAS,

Je vous informe que nous avons procédé à la **création du service Mon espace santé de THIBAULT THOMAS\***.



Pour **activer et personnaliser votre profil Mon espace santé**, rendez-vous sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) muni de votre carte Vitale et du code provisoire suivant :

**Code provisoire pour THIBAULT THOMAS**

**yULdeLcg3EUS**

Code valable 6 semaines. Au-delà vous pourrez en générer un nouveau directement sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr)

**J'ACTIVE MON ESPACE SANTÉ**

Avec Mon espace santé,

- **Stockez vos documents de santé en toute sécurité**  
Résultats d'analyses, ordonnances, certificats médicaux... enregistrez-les simplement dans Mon espace santé pour ne plus les perdre. Progressivement vos professionnels de santé pourront déposer directement dans Mon espace santé vos documents de santé et consulter ceux qui s'y trouvent déjà avec votre autorisation.
- **Échangez de façon sécurisée avec vos professionnels de santé**  
Via la messagerie sécurisée, vos professionnels de santé peuvent vous contacter et vous envoyer des informations en toute confidentialité. En utilisant la messagerie de Mon espace santé, vous protégez vos données médicales.
- **Gérez simplement et en toute autonomie la confidentialité de vos données de santé**  
Choisissez les documents que les professionnels de santé peuvent consulter, bloquez les professionnels de santé de votre choix, gérez l'accès à votre dossier médical en cas d'urgence.

Par défaut, **les professionnels de santé habilités peuvent dès à présent accéder aux documents de votre profil Mon espace santé**. Pour gérer plus finement la visibilité de vos données (sélection des professionnels autorisés, des documents à masquer, etc.), ou masquer l'ensemble de vos documents, **veuillez activer votre profil Mon espace santé** (voir ci-dessus).

Pour consulter vos documents, les professionnels de santé doivent vous demander votre accord, et sont passibles de sanctions s'ils ne le font pas. A chaque fois qu'un professionnel de santé consulte un document, vous recevrez une notification.

À tout moment vous pouvez **clôturer votre profil Mon espace santé** en vous rendant sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr).

Une question ? N'hésitez pas à consulter notre [aide en ligne](#).

Avec toute mon attention,  
Votre correspondant Mon espace santé.

\* suite à l'expiration du délai d'opposition, conformément au décret n° 2021-1048 du 4 août 2021 relatif à la mise en œuvre de Mon espace santé

Le service Mon espace santé mis en œuvre par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé garantit la protection de vos données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. L'envoi de cet e-mail s'inscrit dans le cadre du traitement de données dénommé « Mon espace santé » mis en œuvre conjointement par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé.  
Pour en savoir plus sur le traitement et sur vos droits, rendez-vous sur [monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles](https://monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles).